



HAL
open science

Les prépositions en contexte

Jean-Marie Merle

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle. Les prépositions en contexte: Approche de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2017, Prédication et prépositions en anglais, direction Laurence Vincent-Durroux (HS-22), 10.4000/corela.4973 . hal-02051679

HAL Id: hal-02051679

<https://hal.science/hal-02051679>

Submitted on 7 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les prépositions en contexte

Approche de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives¹

Jean-Marie Merle

Université Nice Sophia Antipolis

Cet article traite des prépositions selon l'approche énonciative en s'appuyant sur le corpus fourni par l'extrait de *The Blind Assassin*, de Margaret Atwood (p. 3-5)². On commencera par quelques observations sur les propriétés de la préposition (§ 1-3) – sa position, la relation prépositionnelle –, et on reviendra sur ses définitions (§ 1), en envisageant le statut nominal de l'élément régi par la préposition (§ 2) et l'inclusion des particules adverbiales dans la catégorie de la préposition, à titre de prépositions monovalentes (§ 3). Les deux caractéristiques saillantes de la préposition ne sont pas sa position (§ 1.1), mais 1/ sa fonction de relateur (§ 1.2) – la relation prépositionnelle se caractérise comme la saisie d'une facette – facette d'un référent, d'un procès, d'un événement ou d'un état de fait (§ 4) ; 2/ la relation de repérage qui accompagne la saisie de cette facette et qui caractérise la fonction prépositionnelle. La TOE (Théorie des opérations énonciatives) est aussi nommée par Culioli « Théorie des repérages » (1990-1999). Cette relation de repérage est de trois ordres différents : repérage structurel, par incidence (§ 5) ; repérage énonciatif, par indexation (§ 5) ; repérage sémantico-référentiel (§ 6).

1. La préposition : propriétés

1.1. Préposition et position

Le terme de *préposition* annonce une catégorie que l'on pourrait être tenté de définir par sa position. A la ligne 16, la préposition *in* se trouve effectivement placée avant *reality*, position canonique dans la formation de la locution prépositionnelle *in reality* ; à la même ligne, la préposition *from* se trouve en position initiale dans le syntagme prépositionnel *from a distance*.

Mais les prépositions dites *orphelines* (en anglais : *stranded*), c'est-à-dire placées en fin de proposition, sont courantes en anglais. On en trouve deux dans le texte :

1. (l. 25) [...] something [Ø she'd been locked up **in**]
2. (l. 28) What had she been thinking **of** [...]

Dans l'exemple 1 (l. 25), on a affaire à une relative : Ø *she'd been locked up in*. Canoniquement, le relatif (ici, relatif Ø) est en position initiale. La préposition, quant à elle, ne peut se trouver entre l'élément complété et l'élément complément, puisque le premier (*locked up*) ne se trouve pas en amont du second (relatif Ø) ; c'est ainsi que la préposition reste orpheline après l'élément complété.

Dans l'exemple 2 (l. 28), on a affaire à une structure interrogative directe en *wh-*, qui place en position initiale le pronom interrogatif *what*. La préposition *of* ne peut être à la fois

¹ Pour citer cet article :

MERLE, Jean-Marie, 2017, « Prépositions en contexte – approche de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives (TOPE) », in *Prépositions et prédication en anglais* (dir. Laurence Vincent-Durroux), *Corela* [En ligne], HS-22 | 2017, mis en ligne le 05 septembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/corela/4973> ; DOI : 10.4000/corela.4973

² Le texte de Margaret Atwood dont sont extraits tous les exemples – en contexte – de cet article, se trouve à la fin de ce fichier, en annexe, à la suite de la bibliographie.

derrière l'élément complété (*thinking*) et devant l'élément complément (*what*), pour la même raison que dans l'exemple précédent.

On a affaire dans les deux cas à une contrainte analogue sur la position de l'élément complément, et dans les deux cas la préposition se trouve orpheline.

La préposition ne peut donc se définir par sa position.

1.2. Préposition et relation prépositionnelle

La propriété qui caractérise la préposition, ce n'est pas sa position, mais sa fonction de relateur.

C'est cette fonction de mise en relation qui sous-tend la plupart des définitions proposées dans la littérature. En voici deux :

Le terme de *relateur* [...] répond au souci de recouvrir sous un concept englobant l'ensemble des éléments qui, selon les langues, sont soit des prépositions, soit des postpositions, soit des désinences casuelles, soit une combinaison de deux de ces moyens. (Hagège, 1997 : 19)

In [Max sent a photograph of his new house to his parents], the preposition of relates the NP his new house to the noun photograph (we understand that the new house is depicted in the photograph), while to relates the NP his parents to the verb send (we understand his parents to have been the recipients of the photograph). (Huddleston & Pullum, 2002 : 598)

Ainsi les énoncés suivants contiennent tous une mise en relation opérée par une préposition – mise en relation entre

- un verbe (ex. 3, *fell*),
- un adjectif (ex. 4, *furious*),
- un nom (ex. 5, *hat*),
- une proposition (ex. 6, *they'd noticed her hands on the wheels*)

et, respectivement

- *the ravine* (ex. 3), via la préposition *into* ;
- *Laura* (ex. 4), via la préposition *with* ;
- *what she'd done* (ex. 4) via la préposition *for* ;
- *a veil* (ex. 5) via la préposition *with* ;
- *the white gloves she'd been wearing* via la locution prépositive *because of* (ex. 6).

3. (l. 2) The car **fell** a hundred feet **into** the ravine [...]

4. (l. 17-18) I was **furious with** Laura **for** what she'd done, [...]

5. (l. 34) [...] a **hat with** a veil.

6. (l. 11) **They'd noticed her hands on the wheel because of** the white gloves she'd been wearing.

En tant que relateur, dans ces quatre exemples, la préposition a un fonctionnement bivalent. Elle admet deux éléments dans sa valence, selon un schéma que l'on pourrait représenter – suivant Franckel & Paillard (2007) – X Prép Y :

- X = *fell* / *furious* / *hat* / *They'd noticed her hands on the wheel* ;
- Prép = *into* / *with* ; *for* / *with* / *because of* ;
- Y = *the ravine* / *Laura* ; *what she'd done* / *a veil* / *the white gloves she'd been wearing*.

2. Le statut nominal du complément de la préposition, Y

Dans la relation X Prép Y, l'élément Y est régi, syntaxiquement et sémantiquement, par la préposition. Ce complément Y a un statut nominal (cf. *the ravine / Laura / a veil / the white gloves she'd been wearing*), y compris lorsqu'il s'agit d'une proposition (*what she'd done*). La substitution par un syntagme nominal – dans l'exemple 4, ci-dessous, par *some reason* – de la proposition (dans l'exemple 4, *what she'd done*) régie par une préposition (ici la préposition *for*) est toujours possible, et met en évidence le statut nominal de cette proposition :

4. (l. 17-18) [...] furious with Laura for **what she'd done**, [...]
 4'. [...] furious with Laura for **some reason**, [...]

Cette fonction relationnelle propre à la préposition a une implication sémantico-référentielle : l'élément Y peut préexister à la relation prépositionnelle, quelle que soit la détermination de Y. Dans l'exemple 3, la détermination forte de *the ravine* reçoit une justification situationnelle, indépendante de la relation prépositionnelle. Dans l'exemple 7, l'antériorité référentielle ne fait aucun doute – le pont préexiste à l'événement – et elle n'a rien d'incompatible avec la détermination de *a bridge*, *a* marquant une détermination faible ; en l'occurrence le référent de *a bridge* se comprend entre quelconque (un pont parmi d'autres) et non quelconque (un pont spécifique) :

7. (l. 1) [...] my sister Laura drove off **a bridge**.

Le statut nominal de Y permet d'établir une analogie³ entre la valence verbale et la valence prépositionnelle, analogie qui peut se mettre en évidence entre 8 et 8' comme entre 4 et 4' :

8. (l. 7) He said **the tires may have caught on a streetcar track** [...]
 8' He said **a few words / something** [...]

3. Extension de la catégorie de la préposition

L'extension de la catégorie de la préposition peut se poursuivre dans deux directions :

1/ d'abord en annexant à la catégorie de la préposition des éléments qu'on considère souvent comme des conjonctions parce qu'ils régissent des propositions, comme *after* dans l'exemple 9 (l. 1), qui régit *the war ended* ; on peut opérer la même substitution (9') que précédemment (8' ou 4'), à l'aide d'un syntagme nominal (*the end of the war*) ;

2/ ensuite, à partir de l'observation que *after* admet également un fonctionnement monovalent, comme dans 9'', en intégrant les particules adverbiales dans la catégorie de la préposition⁴ :

9. (l. 1) Ten days **after the war ended**, my sister Laura drove a car off a bridge.
 9' Ten days **after the end of the war**, my sister Laura drove a car off a bridge.
 9'' Ten days **after**, my sister Laura drove a car off a bridge.

Trois remarques :

Remarque 1. Même si la préposition (dans sa définition large) admet un fonctionnement monovalent comme celui de *after* dans 9'', la fonction prépositionnelle n'en

³ Cf. par exemple Damourette & Pichon, 1911-1940, tome VII, § 2998-3003.

⁴ Cf. la position de Huddleston & Pullum (2002). Pour une discussion de ce point, cf. Merle (2011).

demeure pas moins une fonction relationnelle. Ainsi *ten days after* n'est interprétable et intelligible que par rapport à une situation construite : *Ten days after* peut s'employer uniquement si une situation repère est identifiée, ici *the end of the war* (reformulation paraphrastique de *the war ended*).

Remarque 2. L'intégration des particules adverbiales dans la catégorie de la préposition ne pose pas de problème à cet égard : le repérage par rapport à un état de fait ou par rapport à un événement donné est le plus souvent, sinon toujours, une caractéristique d'emploi des particules, caractéristique le plus souvent empreinte d'aspectualité. Ainsi dans les exemples suivants :

10. (l. 42) She'd scoop us **up** [...]

11. (l. 43) [...] alongside the pie dough she was rolling **out** or the chicken she was cutting **up** [...]

12. (l. 33) [...] I went **upstairs** [...]

Le repérage opéré dans l'exemple 10 (l. 42) par *up*, se fait par rapport à la position initiale des référents de *she* et de *us*, *up* cumulant ici le sémantisme d'un déplacement spatial et le sémantisme aspectuel de la télicité⁵, qui est également celui de l'accès à un état de fait nouveau⁶.

Dans l'exemple 11, le repérage opéré par *out* se fait par rapport à un état initial, de telle sorte que l'altérité visée (cf. Ciraud-Lanoué, 2013)⁷ – pâte étalée par rapport à pâte en boule – correspond à un changement d'état, assorti d'un mouvement d'ordre spatial, vers l'extérieur de la position initiale. Le repérage opéré par *up* dans *cutting up*, se fait par rapport à l'activité du sujet (*cutting up chicken*), et apporte le sémantisme aspectuel de la complétude (*découper* par opposition à *couper*) et de l'inauguration d'un état de fait nouveau.

Le repérage opéré par *upstairs* dans l'exemple 12, se fait par rapport à une position spatiale initiale : la police est accueillie au rez-de-chaussée. Ici encore, la préposition (selon une définition large de la catégorie de la préposition), ou la particule adverbiale (selon une définition étroite de la catégorie) apporte une télicité au mouvement exprimé par *went*, et la télicité s'accompagne d'inchoation (initiation d'une localisation nouvelle de *I*, état adjacent du mouvement).

Remarque 3. La tentation de pousser l'analogie entre la fonction prépositionnelle et la fonction verbale peut être grande. Franckel & Paillard (2007 : 18) défendent cette position :

Dans tous les cas, la préposition a une fonction prédicative, y compris dans le cas où X [dans XPrépY] ne correspond pas à un terme directement identifiable dans l'énoncé.

Sur ce point précis, on peut hésiter : la fonction verbale – fonction nodale, modale, prédicative – est centrale, et on peut considérer, dans l'exemple 3,

3. (l. 2) The car **fell** a hundred feet **into** the ravine [...]

que l'énoncé se structure autour de *fell* et que les places d'arguments se remplissent autour du verbe. Par ailleurs, *fall* étant un verbe de mouvement, le déplacement dans l'espace peut avoir

⁵ De *telos*, borne, terme, limite : la *télicité* correspond à une borne de droite, terme de la complétude ou de l'achèvement.

⁶ Sur la complémentarité de la télicité et de l'inchoation, voir Merle 2008 : 52, 55-56 ; 2011 : 270.

⁷ Cf. la thèse de Ciraud-Lanoué (2013).

une origine et une destination, qui font partie des arguments potentiels du verbe, et ne sont pas des circonstants⁸. Autrement dit, le complément prépositionnel fait partie du prédicat. Sur le plan référentiel, cet énoncé représente (construit la référence à) un événement (borné à gauche et à droite) – une chute : l’aboutissement de la chute est un fragment de cet événement, et non une donnée périphérique ou disjointe⁹. Pour revenir enfin sur l’hypothèse de Franckel et Paillard citée ci-dessus, la relation prépositionnelle serait plutôt d’ordre coprédicatif, marquée par sa dépendance par rapport à la structure d’accueil (cf. § 2, ci-dessus, et § 5, ci-dessous) et son indexation sur une situation d’énoncé (cf. § 5). En l’occurrence, il s’agirait d’un coprédicat intégré dans le prédicat¹⁰.

4. Fonction référentielle de la relation prépositionnelle : facette d’un procès, d’un état de fait, d’un référent, d’un événement

3. (l. 2) The car **fell** a hundred feet **into** the ravine [...]
4. (l. 17-18) I was **furious with** Laura **for** what she’d done, [...]
5. (l. 34) [...] a **hat with** a veil.
6. (l. 11) **They’d noticed her hands on the wheel because of** the white gloves she’d been wearing.

Les relations prépositionnelles des exemples 3-6 ont pour fonction référentielle¹¹ de mettre en place une facette, respectivement d’un procès (ex. 3), d’un état de fait (ex. 4), d’un référent (ex. 5) et d’un événement (ex. 6).

Dans l’exemple 3 (l. 2), la relation prépositionnelle construite autour de *into* est un fragment du prédicat *fell a hundred feet into the ravine*, comme on l’a vu au § 3¹². Référentiellement, le prédicat renvoie à un procès ; en tant que procès de mouvement, il peut inclure dans ses arguments une référence à l’origine du mouvement, en l’occurrence de la chute, ainsi qu’une référence à la trajectoire du mouvement (*into the ravine*, trajectoire quantifiée par *a hundred feet* et complément de *fell*) et à son aboutissement. C’est ainsi que la relation prépositionnelle met en place l’une des facettes du procès, en l’occurrence la trajectoire et l’aboutissement de la chute.

Dans l’exemple 4 (l. 17-18, *I was furious with Laura for what she had done*), énoncé d’un état de fait (propriété transitoire *I was furious*), les deux relations prépositionnelles, construites respectivement autour de *with* et autour de *for*, mettent en place deux facettes de l’état de fait, représentées par les deux compléments prépositionnels de l’adjectif *furious*,

⁸ Cf. Dubois-Charlier 2001. Deux tests de dissociation du syntagme prépositionnel restent négatifs : 1/ ?**The car fell into the ravine and so did the bus into the precipice* ; 2/ **The car fell and it did so into the ravine*.

⁹ Les mêmes tests de reprise prédicative permettent d’opposer les arguments (qui appartiennent au prédicat) et les circonstants en français : *la voiture est tombée et ça s’est passé dans le ravin (test négatif car *dans le ravin* est un argument directionnel et non un circonstant) vs La voiture est tombée dans le ravin **samedi soir à cause d’une rupture de la colonne de direction** ; ça s’est passé samedi soir / La voiture est tombée dans le ravin et c’est arrivé à cause d’une rupture de la colonne de direction (tests positifs car « samedi soir » et « à cause d’une rupture de la colonne de direction » sont des circonstants et non des arguments).

¹⁰ Les coprédicats intégrés dans le prédicat s’opposent aux coprédicats détachés de la structure d’accueil : de manière prototypique, l’opposition entre intégration et détachement, pour ce qui est des coprédicats, est clairement illustrée, dans le cadre d’une terminologie standard, par les « attributs de l’objet » (coprédicats intégrés) et les « appositions » (coprédicats détachés). La notion d’*apposition* peut cependant recevoir une définition plus large (cf. Wilmet 1997a, 1997b), correspondant de façon générale au coprédicat.

¹¹ La fonction référentielle des noms et des syntagmes nominaux est de représenter des référents, les prédicats représentent des procès, les relations prédicatives représentent états de faits et événements.

¹² *Into the ravine* n’est pas circonstant comme le montrent les tests : 1/ **The car fell, and she/it did so a hundred feet into the ravine* ; 2/ **The car fell into the ravine, and so did the bike into the river*.

l'une concernant la cible (et le déclencheur) de la fureur (*furious with Laura*), l'autre concernant sa cause (*furious for what she had done*).

Dans l'exemple 5 (l. 34, *a hat with a veil*), la relation prépositionnelle construite autour de *with* (*with a veil*) met en place une facette, une propriété saillante, à fonction référentielle restrictive et définitoire, du référent de *a hat*.

Dans l'exemple 6 (l. 11, *They'd noticed her hands on the wheel because of the white gloves she'd been wearing*), c'est l'événement *they'd noticed her hands on the wheel*, qui est mis en relation avec l'une de ses facettes – l'une de ses circonstances, la cause, en l'occurrence – via *because of*¹³.

5. Deux modes de repérage : repérage structurel, par incidence (Prép Y $\underline{\epsilon}$ X) ; repérage énonciatif, par indexation ([Prép Y $\underline{\epsilon}$ X] $\underline{\epsilon}$ Sit)

La mise en place par la relation prépositionnelle de la facette Y d'un procès, d'un état de fait, d'un référent ou d'un événement que l'on vient d'observer est un phénomène référentiel (cf. note 9, § 4). Cette facette Y entre en relation avec l'élément X dont elle est un fragment selon une relation d'incidence (Prép Y est incident à X), autrement dit selon une relation de repérage structurel. Le repérage structurel, par incidence de Prép Y à X, met en place une relation de dépendance et un repérage énonciatif par indexation de la relation prépositionnelle X Prép Y sur la situation d'énoncé qui inclut X.

3. (l. 2) The car **fell** a hundred feet **into** the ravine [...]

4. (l. 17-18) I was **furious with** Laura **for** what she'd done, [...]

5. (l. 34) [...] a **hat with** a veil.

6. (l. 11) **They'd noticed her hands on the wheel because of** the white gloves she'd been wearing.

Dans l'exemple 3, *into the ravine* est une facette du procès représenté par le prédicat *fell a hundred feet into the ravine*, comme on l'a vu au § 4. En sa qualité de complément directionnel, *into the ravine* est incident au noyau verbal *fell*. C'est cette relation orientée d'apport (le complément directionnel *into the ravine*) à support (le verbe de mouvement *fell*) qui constitue le repérage structurel, de Y par rapport à X.

Into the ravine a les caractéristiques des formes à mode non fini : la relation prépositionnelle est dépendante d'une structure d'accueil. Cette structure d'accueil est l'énoncé *the car fell a hundred feet into the ravine* et *into the ravine* est indexé sur la situation d'énoncé. L'indexation tient à ce que le complément prépositionnel représente l'aboutissement d'un événement, borné à gauche et à droite, mais dont la spécification n'est pas complète, ce qui implique des variables, c'est-à-dire une certaine plasticité : d'abord l'indexation de cet événement sur les événements qui l'encadrent dans la successivité du récit (*she went right through the Danger sign [...] then the car burst into flames*) ; mais également l'indexation sur cet événement, du contenu coprédicatif du syntagme participial *smashing through the treetops*, lui-même incident à son support *the car*. Le repérage énonciatif de <Prép Y> est donc un repérage par indexation de <Prép Y> sur la situation d'énoncé propre à la structure d'accueil.

¹³ *Because of the white gloves she was wearing* est un circonstant adjoint, modifieur de toute la relation *they'd noticed her hands on the wheel*. Tests : 1/ *They'd noticed her hands on the wheel and they'd done so because of the white gloves she was wearing* ; 2/ *They'd noticed her hands on the wheel because of the white gloves she was wearing and so had another witness because her hands were fidgety* ; 3/ *It was because of the white gloves she was wearing that they'd noticed her hands on the wheel*.

Dans l'exemple 4, *with Laura* et *for what she had done* sont l'un et l'autre incidents à l'adjectif *furious*, et c'est ce repérage structurel qui met ces deux compléments de l'adjectif (compléments qui sont à la fois compléments syntaxiques et compléments de sens) en relation avec l'état transitoire *I was furious*. Le repérage énonciatif par indexation sur la situation d'énoncé se fait à la faveur de cette relation d'incidence. L'indexation tient à ce que chacune des deux relations prépositionnelles n'a de pertinence qu'autant que la propriété *I was furious* est validée et pertinente. Autrement dit, les relations prépositionnelles sont indexées sur la situation d'énoncé et sur ses variables, *via* la relation d'incidence qui correspond à l'interprétation des repérages structurels.

Dans l'exemple 5, *with a veil* (l. 34) est un modifieur (de caractérisation épithétique) de *hat*. En sa qualité de modifieur, il est incident à *hat* (comme l'est le déterminant *a*). Ce repérage structurel place *with a veil* dans la dépendance de *a hat*, et c'est cette relation de dépendance qui met en place l'indexation sur la situation d'énoncé (l. 33-34) *I would need gloves, and a hat with a veil* : le repérage énonciatif se fait toujours par indexation en raison de la multiplicité des variables en jeu (notamment le modifieur circonstant, *to visit the morgue*, la plurimodalité qui détermine l'énoncé, le caractère virtuel de la situation d'énoncé, son aspect prospectif et sa dépendance par rapport au contexte).

Dans l'exemple 6, (l. 11) *because of the white gloves she'd been wearing* est un modifieur circonstant, incident à la relation¹⁴ *<They–notice her hands on the wheel>*. En tant que dépendant (un circonstant est toujours circonstant de ...), il est indexé sur la situation d'énoncé correspondant à *They'd noticed her hands on the wheel*, en l'occurrence sur la phase dynamique de l'événement plutôt que sur sa phase résultante.

La facette référentielle Y mise en place par la relation prépositionnelle X Prép Y est mise en place *via* deux relations de repérage, la première une relation de repérage structurel par incidence (Y est complément de X ou modifieur de X) ; la seconde, relation de repérage énonciatif mise en place à la faveur de la première, est une relation d'indexation de X Prép Y sur la situation d'énoncé dont fait partie X.

6. La relation prépositionnelle : une relation de repérage sémantico-référentiel de X par rapport à Y

Le § 1.2 met en évidence différentes relations prépositionnelles, selon le modèle X Prép Y. Dans le cadre de la TOE ou « Théorie des repérages », on décrit cette relation comme une relation de repérage de X par rapport à Y. C'est le repérage sémantico-référentiel que l'on tend à privilégier, sans doute parce qu'il correspond à l'interprétation du sens construit lorsqu'on a affaire à un circonstant, le circonstant fournissant par son sémantisme un repère temporel, spatial, causal, etc.

9. (l. 1) Ten days **after the war ended**, my sister Laura drove a car off a bridge.

6. (l. 11) They'd noticed her hands on the wheel **because of the white gloves she'd been wearing**.

Ainsi dans l'exemple 9, *Ten days after* annonce l'exploitation des coordonnées temporelles de l'événement repère *the war ended*. *Ten days after the war ended* apporte une spécification temporelle à l'événement *my sister Laura drove off*, dont il est modifieur. La saisie opérée par *after* (cf. ci-dessus § 3) est une saisie selon un point de vue – c'est de ce point de vue que vient l'aspectualité propre à la relation prépositionnelle¹⁵ – qui ordonne les

¹⁴ Le circonstant adjoint est typiquement incident à une relation d'incidence (cf. Wilmet 1997a).

¹⁵ Cf. Merle 2015 : 5-12.

deux événements l'un par rapport à l'autre. *Ten days after the war ended* (*Ten days after* Y) sert de repère temporel à *my sister Laura drove a car off a bridge* (X). Autrement dit, un événement, *the war ended*, muni de ses propres coordonnées, sert de repère temporel à un autre événement, *my sister drove a car off a bridge*.

Dans l'exemple 6 (déjà rencontré au § 1.2), la locution prépositive *because of* annonce une relation sémantico-logique entre le repéré X et le repère causal Y. *Because of the white gloves she'd been wearing* (Y) sert de repère causal à tout le contenu propositionnel *they'd noticed her hands on the wheel* (X).

13. (l. 36) I went **into my dressing-room** [...].

14. (l. 10) [...] Laura [...] had plunged **off the bridge**.

Dans les exemples 13 et 14, *went* et *plunged* sont des verbes de mouvement, dont le sémantisme implique un déplacement – une origine, une trajectoire et un aboutissement : les deux verbes, *went* et *plunged*, remplissent leur fonction de noyau prédicatif, et chacun reçoit une spécification sémantique apportée respectivement par *into my dressing-room* (ex. 13), et *off the bridge* (cf. ci-dessus les remarques faites sur l'exemple 3, au § 4 et au § 5). Le mouvement est repéré dans le premier cas (ex. 13) par rapport à son aboutissement, *my dressing-room* (Y), dans le second (ex. 14), par rapport à son origine, *the bridge* (Y), repérage intrapredicatif qui s'opère selon le sémantisme de la relation prépositionnelle : *into* (l. 36) marque l'accès à un état de fait nouveau, en l'occurrence la localisation du référent de *I* dans *my dressing-room* ; *off* (l. 10) marque un repérage en rupture par rapport à *the bridge*, et inclut dans le procès un état nouveau, la perte de contact avec le repère *the bridge*.

15. (l. 3) [...] my entire face was rigid **with pain**.

4. (l. 17-18) I was furious **with Laura for what she'd done**, [...]

Dans les exemples 15 et 4, ci-dessus, on a affaire à des prédicats adjectivaux : *rigid* (l. 3), et *furious* (l. 17). L'adjectif ne remplit que la fonction prédicative et c'est la copule *be*, porteuse de temps, qui remplit la fonction nodale et modale.

La propriété X, *be rigid*, dans l'exemple 15, est repérée sémantiquement par rapport à *pain*, Y, selon une relation sémantico-logique d'effet (la propriété *S be rigid* elle-même) à cause (*pain*).

La propriété *be furious*, dans l'exemple 4, est repérée sémantiquement par rapport à sa cible *Laura*, Y, et par rapport à sa cause *what she'd done*, Y'.

5. (l. 34) [...] a hat **with a veil**.

16. (l. 16) [...] the calmness **of my own voice** [...]

Dans l'exemple 5, *a hat* est modifié par *with a veil*. Le repérage de X, *a hat*, se fait par rapport à Y, *a veil*, qui définit un type particulier de chapeau.

Dans l'exemple 16, *the calmness* est complété par *of my own voice*. Le repérage de X, *the calmness*, se fait par rapport à Y, *my own voice*, à l'intérieur d'une structure qui nominalise la relation $\langle my\ own\ voice - be\ calm \rangle$. Autrement dit, la propriété *calmness* (notion nominale du troisième ordre, ou propriété nominalisée) est repérée par rapport au siège de la propriété *my own voice*.

Dans ces quatre séries d'exemples, les repérages sémantico-référentiels interviennent respectivement dans la délimitation d'événements (ex. 9 et 6), de procès (ex. 13 et 14), d'états de fait (ex. 15 et 4) et de référents (ex. 5 et 16).

Conclusions

La préposition a une fonction de relateur (§ 2), qu'elle ait un fonctionnement bivalent (définition traditionnelle de la préposition) ou monovalent (définition traditionnelle de la particule adverbiale ou définition étendue de la catégorie de la préposition ; § 3). La tradition admet que le rôle de la relation prépositionnelle S Prép Y est une relation de repérage, repérage sémantico-référentiel de X par rapport à Y (§ 6). L'observation montre que le fonctionnement monovalent s'accompagne également d'une relation de repérage, repérage d'un état de fait saisi par rapport à un état de fait initial (§ 3).

Ce qui est mis en évidence ici, c'est que cette relation de repérage est de trois ordres différents :

1/ repérage structurel, par incidence, de Y par rapport à X (§ 5) ;

2/ repérage énonciatif, par indexation, de X Prép Y par rapport à la situation d'énoncé dont X fait partie (§ 5) ;

3/ repérage sémantico-référentiel de X par rapport à Y (§ 6).

Ces trois modes de repérage se complètent de la façon suivante.

Le repérage structurel (cf. § 5), *via* la préposition, met en relation Y avec X, X représentant un référent, un procès, un état de fait ou un événement, auquel Y est incident et dont Y est une facette (cf. § 4). La relation entre Y et X est une relation de complément Y à support X ou de modifieur Y à support X (Y est complément de... ou modifieur de...). C'est cette relation d'incidence qui met en place le repérage énonciatif.

Le repérage énonciatif par indexation de X Prép Y sur la situation d'énoncé Sit qui inclut X, est caractéristique des dépendants. La facette Y est indexée sur les caractéristiques énonciatives de l'énoncé qui contient X.

Le repérage structurel, par incidence, et le repérage énonciatif, par indexation, opèrent dans le sens $Y \Rightarrow X$. Le repérage structurel, par incidence (Prép Y $\underline{\epsilon}$ X), est un repérage de Prép Y par rapport à X ; le repérage énonciatif, par indexation ([Prép Y $\underline{\epsilon}$ X] $\underline{\epsilon}$ Sit), est un repérage de la relation structurelle (munie de son repérage) par rapport à la situation d'énoncé qui englobe X.

Le repérage sémantico-référentiel de X par rapport à Y est celui que l'on reconnaît le plus facilement, puisque X reçoit de l'apport de Y, *via* la relation prépositionnelle, une caractérisation, une qualification, une modification ou une complémentation, qui revient à spécifier X *via* sa mise en relation avec Prép Y.

Le repérage structurel et le repérage énonciatif opèrent en sens inverse de la relation de repérage sémantico-référentiel. C'est la relation d'incidence qui met en place dans la structure l'élément qui sert de repère sémantico-référentiel (Prép Y spécifieur modifieur de X ou spécifieur complément de X).

Références

- Ciraud-Lanoué, P. (2013). Prépositions, préverbes et post verbes en anglais et en français. Le cas de *away*, *off* et *out*. Approche syntaxique et sémantique, Thèse de doctorat, Université de Poitiers.
- Culioli, A. (1990-1999). *Pour une linguistique de l'énonciation* – 3 tomes, Paris / Gap : Ophrys.
- Damourette, J. & Pichon É. (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. 7 volumes, Paris : Editions d'Artrey 1936, réimp. 1970.
- Dubois-Charlier, F. (2001). Compléments de Verbe, de Proposition, de Phrase, d'Énoncé, in *Adverbe et circonstant*, *Travaux du CLAIR* n° 17, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, p. 33-50.

- Franckel, J.-J. & Paillard D. (2007), *Grammaire des prépositions*, Tome 1, Paris : Ophrys.
- Hagège, C. (1997). Les relateurs comme catégorie accessoire et la grammaire comme composante nécessaire, in *La préposition : une catégorie accessoire ?*, *Faits de Langues* n° 9, Danon-Boileau L. & Morel M.-A. (dir.), Paris / Gap : Ophrys, p. 19-27.
- Huddleston, R. & Pullum G. K. (2002). *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press.
- Huddleston, R. & Pullum G. K. (2005). *A Student's Introduction to English Grammar*, Cambridge University Press.
- Merle, J.-M. (2008). « Prépositions et aspect », *L'information grammaticale*, Leeman D. (dir.), n° 117, p. 52-56.
- Merle, J.-M. (2011). Remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier, *Travaux du CLAIR* n° 21, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, p. 249-274.
- Merle, J.-M. (2015). Présentation générale, *Prépositions et aspectualité*, *Faits de Langues* n° 44, Berne : Peter Lang, p. 5-12.
- Wilmet, M. (1997a), *Grammaire critique du français*, Paris : Duculot.
- Wilmet, M. (1997b). L'apposition : une fonction à réestimer, in Kleiber G. & Riegel M. (dir), *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévales et générales offertes à Robert Martin*, Louvain-La-Neuve : Duculot, p. 413-422.

Bibliographie complémentaire

- Busuttil, P. (2003). « Pouvoir absolu ou pouvoir partagé ? (Quelques réflexions sur le statut du deuxième terme des verbes complexes anglais) » in *Les prépositions dans la rection des verbes* (domaine anglais) CIRLEP. Presses Universitaires de Reims.
- Cadiot, P. (1997). *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin.
- Jespersen, O. (1924). *The Philosophy of Grammar*, Londres, George Allen & Unwin. Traduction française : Anne-Marie Léonard, 1971, *La philosophie de la grammaire*, Paris : Tel, Gallimard.
- Joly, A. & O'Kelly D. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris : Nathan.
- Langlais, A. (2000). « De *BY* en *BY* : « Airs de famille » d'une catégorie », *Anglophonia* 8, Toulouse : PUM.
- Langlais, A. (2001). « De l'espace à l'aspect : *over* », *Anglophonia* 10, Toulouse : PUM, p. 185-198.
- Larreya, P. & Rivière C. (2005). *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris : Pearson Longman.
- Wyld, H. (1993). *Since* et les types de procès, *Cahiers de recherche* t. 6, *Types de procès et repères temporels*, Bouscaren J. & Deschamps A. (dir.), Paris / Gap : Ophrys, p. 35-83.
- Wyld, H. (2001). *Subordination et énonciation*, Paris / Gap : Ophrys.

Texte dont sont extraits les exemples – en contexte – de cet article

Ten days after the war ended, my sister Laura drove a car off a bridge. The bridge was being repaired: she went right through the Danger sign. The car fell a hundred feet into the ravine, smashing through the treetops feathery with new leaves, then burst into flames and rolled down into the shallow creek at the bottom. Chunks of the bridge fell on top of it. Nothing was left of her but charred smithereens.

5

I was informed of the accident by a policeman: the car was mine, and they'd traced the licence. His tone was respectful: no doubt he recognized Richard's name. He said the tires may have caught on a streetcar track or the brakes may have failed, but he also felt bound to inform me that two witnesses – a retired lawyer and a bank teller, dependable people – had claimed to have seen the whole thing.

10 They'd said Laura had turned the car sharply and deliberately, and had plunged off the bridge with no more fuss than stepping off a curb. They'd noticed her hands on the wheel because of the white gloves she'd been wearing.

It wasn't the brakes, I thought. She had her reasons. Not that they were ever the same as anybody else's reasons. She was completely ruthless in that way.

15 "I suppose you want someone to identify her," I said. "I'll come down as soon as I can." I could hear the calmness of my own voice, as if from a distance. In reality I could barely get the words out ; my mouth was numb, my entire face was rigid with pain. I felt as if I'd been to the dentist. I was furious with Laura for what she'd done, but also with the policeman for implying that she'd done it. A hot wind was blowing around my head, the strands of my hair lifting and swirling in it, like ink spilled in water.

20 "I'm afraid there will be an inquest, Mrs Griffen," he said.

"Naturally," I said. "But it was an accident. My sister was never a good driver." I could picture the smooth oval of Laura's face, her neatly pinned chignon, the dress she would have been wearing : a shirtwaist with a small rounded collar, in a sober colour – navy blue or steel grey or hospital-corridor green. Penitential colours – less like something she'd chosen to put on than something she'd been locked up in. Her solemn half-smile ; the amazed lift of her eyebrows, as if she were admiring the view.

The white gloves: a Pontius Pilate gesture. She was washing her hands of me. Of all of us. What had she been thinking of as the car sailed off the bridge, then hung suspended in the afternoon sunlight, glinting like a dragonfly for that one instant of held breath before the plummet? Of Alex, of Richard, of bad faith, of our father and his wreckage ; of God, perhaps, and her fatal, triangular bargain. Or of the stack of cheap school exercise books that she must have hidden that very morning, in the bureau drawer where I kept my stockings, knowing I would be the one to find them.

30 When the policeman had gone I went upstairs to change. To visit the morgue I would need gloves, and a hat with a veil. Something to cover the eyes. There might be reporters. I would have to call a taxi. Also I ought to warn Richard, at his office: he would wish to have a statement of grief prepared. I went into my dressing-room: I would need black, and a handkerchief. I opened the drawer, I saw the notebooks. I undid the crisscross of kitchen string that tied them together. I noticed that my teeth were chattering, and that I was cold all over. I must be in shock, I decided.

40 What I remembered then was Reenie, from when we were little. It was Reenie who'd done the bandaging, of scrapes and cuts and minor injuries: Mother might be resting, or doing good deeds elsewhere, but Reenie was always there. She'd scoop us up and sit us on the white enamel kitchen table, alongside the pie dough she was rolling out or the chicken she was cutting up or the fish she was gutting, and give us a lump of brown sugar to get us to close our mouths. *Tell me where it hurts*, she'd say. *Stop howling. Just calm down and show me where.*

45 But some people can't tell where it hurts. They can't calm down. They can't ever stop howling.

POUR CITER LE TEXTE DE MARGARET ATWOOD

Référence électronique

Margaret Atwood, « Corpus de référence : *The Blind Assassin*. Seal Books : 2000. *The bridge*. pp. 3-5. », *Corela* [En ligne], HS-22 | 2017, mis en ligne le 31 août 2017, consulté le 07 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/5001> ; DOI : 10.4000/corela.5001